

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	5	5

Date de la convocation
25 mars 2026

Date d'affichage

Objet
Désignation des membres de la CLECT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE L'ALBERE 66480**

Séance du : 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six

Et le treize avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Marc de BESOMBES-SINGLA, Maire.

Présents : Marc de BESOMBES-SINGLA, François TUBERT, Thérèse BIDARD, Stéphane DOUBIN, Anne-Lise de BESOMBES-SINGLA

Monsieur Stéphane DOUBIN a été nommé secrétaire

Délibération 2026-023

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies,

VU la composition de la CLECT de la Communauté de communes du Vallespir à 10 membres titulaires et 10 membres suppléants, soit 1 représentant de chaque par commune par commune.

MEMBRE TITULAIRE

Nombre de votants : 5
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 5
Sièges à pourvoir : 3

A obtenu :

Marc de BESOMBES-SINGLA: 5 voix

Par conséquent, Marc de BESOMBES-SINGLA est élu membre titulaire .

MEMBRE SUPPLEMENTAIRE :

Nombre de votants : 5
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 5
Sièges à pourvoir : 3

a obtenu :

François TUBERT : 5 voix

Par conséquent, François TUBERT est élu membre suppléant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



M. de BESOMBES SINGLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le et
Publication ou notification du

